

POULIOT, Léon, s.j., *Monseigneur Bourget et son temps — tome V — Les derniers combats : 1. Le démembrement de la paroisse Notre-Dame 1865; 2. Vingt-cinq années de luttes universitaires 1851-1876*. Éditions Bellarmin, Montréal, 1976. 318 p. \$8.25

André Lavallée

Volume 31, Number 2, septembre 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303623ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303623ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lavallée, A. (1977). Review of [POULIOT, Léon, s.j., *Monseigneur Bourget et son temps — tome V — Les derniers combats : 1. Le démembrement de la paroisse Notre-Dame 1865; 2. Vingt-cinq années de luttes universitaires 1851-1876*. Éditions Bellarmin, Montréal, 1976. 318 p. \$8.25]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31(2), 273–275. <https://doi.org/10.7202/303623ar>

POULIOT, Léon, s.j., *Monseigneur Bourget et son temps — tome V — Les derniers combats*: 1. *Le démembrement de la paroisse Notre-Dame 1865*; 2. *Vingt-cinq années de luttes universitaires 1851-1876*. Éditions Bellarmin, Montréal, 1976. 318 p. \$8.25

Monseigneur Bourget et son temps: les derniers combats, est le dernier d'une série de cinq volumes écrits par le Père Léon Pouliot. Les quatre précédents étaient: *Les années de préparation (1799-1840)*, *L'Évêque de Montréal. Première partie: L'organisation du diocèse de Montréal (1840-1846)*. *L'Évêque de Montréal. Deuxième partie: la marche en avant du diocèse (1846-1876)* et *Affrontement avec l'Institut Canadien (1858-1870)*. Ils furent publiés respectivement en 1955, 1956, 1972, 1976 et 1977.

Cette collection représente donc les fruits de vingt années de recherche et de réflexion au cours desquelles l'auteur n'a certainement pas ignoré les grands problèmes et les longs débats qui ont caractérisé le Québec et le Canada durant le dix-neuvième siècle. Plutôt que d'analyser ces problèmes et ces débats, l'auteur a préféré les mentionner à l'occasion afin de s'attarder particulièrement à celui dont il faisait la biographie: Monseigneur Bourget. En somme, il a écrit pour être lu par des lecteurs avertis plutôt que par le grand public. C'est un choix qu'il convient de respecter.

Les derniers combats, ce sont essentiellement l'histoire du démembrement de la paroisse Notre-Dame de Montréal et celle de la querelle universitaire jusqu'en 1876. Comme il fallait s'y attendre de sa part, le Père Pouliot s'est appuyé sur une documentation aussi volumineuse que précise. Bien que sympathique à M^{gr} Bourget, il sait apporter beaucoup de nuances dans ses jugements et commentaires lorsqu'il se prononce sur le comportement de l'évêque de Montréal aussi bien que sur les affirmations d'autres auteurs. Ainsi, à propos de M^{gr} Bourget et des Sulpiciens, il écrit en page 44:

Depuis 20 ans, le Séminaire faisait de très louables efforts pour faciliter aux fidèles de l'immense paroisse l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Mais au dire de M^{gr} Bourget, le service paroissial restait encore inadéquat. Le rapide accroissement de la population ne pouvait que rendre la situation plus grave encore : car le Séminaire n'avait ni les ressources financières, ni le personnel requis pour construire les églises et diriger les multiples paroisses que le bien des âmes demandait à Montréal. Il était temps, grand temps que l'Ordinaire exerçât les droits que lui conférait sa charge sur la ville.

Puis à partir de la page 114, au sujet d'un jugement pour le moins partisan de l'abbé Honorius Provost qui se contente de rapetisser la querelle universitaire en « rien d'autre que la sempiternelle rivalité de Montréal et de Québec... », rivalité dans laquelle M^{gr} Bourget est « victime de ce complexe collectif... » et soutenant « ses propres vues... avec l'obstination d'un saint scrupuleux qui n'arrive pas à admettre les raisons d'autrui ; même les plus autorisées », le Père Pouliot se contente de démontrer que l'évêque de Montréal « connaissait mieux que personne l'existence de la rivalité Montréal-Québec ».

Si l'évêque de Montréal n'eût été qu'un obstiné, un saint scrupuleux, etc..., on doit se demander comment il se fait qu'il ait eu gain de cause contre les Sulpiciens et que, sous son successeur, Montréal fit une brèche si profonde dans la forteresse lavalloise.

Nous avons étudié sérieusement la querelle universitaire¹ et nous avons dû considérer attentivement la position des Sulpiciens. Puis, sans être prédisposé en faveur des Montréalais ou des Québécois, nous avons cherché à comprendre la nature de l'opposition Québec-Montréal. Nous sommes arrivés, à la suite d'un examen attentif d'une masse documentaire, à une explication étrangement semblable à celle du Père Pouliot.

Montréal, à partir des années 1840, n'était plus un village. C'était une grande ville, un plus grand diocèse encore. Les Sulpiciens devaient nécessairement finir par manquer de prêtres et d'argent pour répondre aux grands besoins paroissiaux. Et M^{gr} Bourget devait un jour être en mesure d'agir comme évêque dans son diocèse. Le manque d'argent des Lavallois, ce fut aussi un élément important dans la querelle universitaire. Il fallait que ceux-ci fussent pour le moins naïfs en croyant que le décret de 1876 réglait toute l'affaire d'une façon définitive. Entre 1865 et 1876, trop d'événements s'étaient produits pour que les Montréalais fissent sans broncher les frais d'une succursale dont ils ne seraient pas responsables de l'administration. Le collège de Kingston et celui des Oblats à Ottawa avaient obtenu une charte universitaire sans être « succursalisés » ; l'École de Médecine de Montréal avait fini par s'affilier à Victoria de Cobourg après avoir été repoussée par Laval ; l'Institut Canadien avait fondé une faculté de Droit et, en 1874, le projet du cardinal Franchi apparaissait beaucoup plus réaliste que le décret de 1876.

1. André, Lavallée, *Québec contre Montréal : la querelle universitaire (1876-1891)* (P.U.M., 1974).

En 1876, le Séminaire de Québec et l'Université Laval en étaient rendus à se réjouir d'être les maîtres d'une succursale à qui incombait l'obligation de faire tous ses frais. Escomptaient-ils davantage que la succursale ferait des profits qui serviraient à éponger le déficit de l'Université à Québec ?

Ces caractéristiques des derniers combats, l'auteur les a fait ressortir clairement. Nous l'en félicitons.

UQAM

ANDRÉ LAVALLÉE